



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 5030478

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

N/REF : 22/02/2025 13H05 C:001800 I:41586

V/Appel du Samedi 22/02/2025 a 13H05

**REGIE GINDRE S.A.S
3 GDE RUE DE LA CROIX-ROUSSE
BP 4361
69004 LYON**

IMMEUBLE : 73 RUE HIPPOLYTE KAHN
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 12 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°73 KAHN-CONTACTER MME DE AZEVEDO-1ER ETAGE-TEL:*06 13480286*

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE

Donneur d'ordre : Mme A. MALFATTO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 22/02 A 15H30
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M.COHEN
CONSTAT D'UN REFOULEMENT IMPORTANT
APRES CONTROLE DU RESEAU, CELUI-CI EST EN CHARGE
PREVOIR UN DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A HAUTE PRESSION A PARTIR DES GARAGES
INTERVENTION SUSPENDU EN L'ETAT

LE 22/02 A 19H00
INTERVENTION D'UN HYDROCUREUR A 2 TECHNICIENS
OUVERTURE D'UNE TRAPPE DE VISITE
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A HAUTE PRESSION SUR ENVIRON 7M DU RESEAU
COLONNE OBSTRUEE PAR UN SAC POUBELLE
MISE EN PLACE ASPIRATEUR POUR ASPIRATION DU LOGEMENT-ENVIRON 80L
NETTOYAGE ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 23/02/25 a 19H18 Mme A. MALFATTO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030478

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
1,75	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 22/02	2	170,03	297,55
1,75	Sup.H.100%-Camion Mixte +20h-Sa+12h-D/JF	2	170,03	297,55
1,75	H(s)2ème personnel	3	62,01	108,51
1,75	Sup.H.100%-Ouv.Spéc. +20h-Sa +12h-D/JF	3	62,01	108,51
TOTAL H.T.				994,12
T.V.A. a 10,00%				99,41
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1093,53</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.